

Espagne - Les Joyaux de l'Andalousie

Logement en hôtels 4****

du 28 avril au 05 mai 2024 - 8 jours / 7 nuits

A partir de 959€ / personne

Base 40 personnes



Jour 1 : MARSEILLE / CALPE

Rendez-vous des participants et départ vers l'Espagne tôt le matin par l'autoroute. Arrêt de détente en cours de route. Passage de la frontière espagnole puis nous entrons sur la Costa Brava. Déjeuner libre en cours de route. Après le repas, nous traversons la Costa Dorada pour arriver sur la Costa Blanca, à Calpe, en fin de journée. Dîner et nuit.

Jour 2 : CALPE / GUADIX / GRENADE / LOJA

Après le petit-déjeuner, départ de Calpe. L'itinéraire nous conduit le long des villes de Murcia, Lorca puis Guadix que nous atteindrons pour le déjeuner. Après le repas, route vers Grenade. Rencontre avec le guide local et visite de la ville, installée au pied de la Sierra Nevada, royaume des mille et une nuits. **Visite guidée de l'Alhambra (écouteurs individuels prévus pour suivre les explications), la forteresse rouge se tenant sur la colline dominante Grenade et couvrant une surface d'environ 140.000 mètres carrés.** Vous découvrirez le palais arabe avec la fameuse cour des lions et les merveilleux jardins du Generalife. En début de soirée, installation à votre hôtel à Loja, petite ville typique Andalouse située dans la partie la plus occidentale de la province de Grenade. Dîner et logement.

Jour 3 : GRENADE / LOJA

Petit déjeuner et matinée consacrée à la découverte de Grenade, cette ville qui ravit par le charme de ses petites ruelles, la beauté de ses églises et ses petites places secrètes. **Visite du célèbre quartier de la vieille ville, « Albayzin ».** Découverte de ce quartier classé au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1984, avec des rues étroites bordées d'immeubles médiévaux. Poursuite avec la colline du Sacromonte d'où vous aurez une vue imprenable sur la ville. Déjeuner au restaurant. Après-midi libre dans Grenade pour effectuer un peu de shopping ou visiter la ville à votre gré. Retour à votre hôtel en fin d'après-midi. Dîner et logement.

Jour 4 : SEVILLE / LOJA

Petit déjeuner matinal et départ vers Séville. A l'arrivée dans la matinée, rencontre avec le guide local et visite de la ville de Vélasquez : la cathédrale gothique déclarée Patrimoine de l'Humanité par l'Unesco qui se dresse à l'emplacement même de la Grande mosquée du XIIe siècle. Poursuite de la visite avec la Giralda ancien minaret de la mosquée. **La promenade vous conduira vers le « barrio Santa Cruz », ancien quartier juif de la ville et véritable labyrinthe de ruelles et de passages étroits.** Déjeuner. Après le repas, tour panoramique avec un arrêt à l'étonnante place d'Espagne, le parc Maria Luisa. Retour à l'hôtel. Dîner et **soirée dansante.** Logement.

Jour 5 : MALAGA / MIJAS / LOJA

Après le petit déjeuner, départ en direction de Malaga. A l'arrivée, **tour panoramique guidé de la ville de Malaga**, ville natale de Picasso, avec le quartier de la cathédrale, la colline du phare d'où l'on découvre un superbe panorama sur la ville et ses environs. Découverte de la cathédrale, l'édifice le plus célèbre de la ville. Vous pouvez l'apercevoir depuis n'importe quel endroit de la ville. Il s'agit de la **cathédrale la plus haute en Andalousie.** Déjeuner au restaurant, puis **route vers Mijas, l'un des villages blancs des plus connus d'Andalousie.** Promenade dans son centre historique. Ses patios typiques, ses chapelles, ses ruelles blanchies à la chaux, et son belvédère sur la Méditerranée vous charmeront. Retour à Loja en fin de journée. Dîner, **soirée dansante** et nuit.

Jour 6 : CORDOUE / LOJA

Petit déjeuner matinal et **excursion de la journée à Cordoue.** Arrivée en milieu de matinée. Accueil par le guide et visite de la ville. Découverte de l'imposante mosquée de Cordoue (**écouteurs individuels prévus pour suivre les explications**), monument unique au monde et chef d'œuvre de l'art mauresque. **La Mezquita est la seule grande mosquée conservée en Espagne, une des plus grandes du monde.** Elle est considérée comme le monument islamique le plus important d'Occident. Lors de la visite de la Mosquée, vous serez imprégnés à la fois de l'histoire de Cordoue et de celle de toute l'Andalousie. **Continuation avec le quartier juif et ses ruelles blanches aux murs fleuris.** Il est impossible de résister au charme de ce quartier, l'un des plus beaux quartiers médiévaux d'Espagne. Déjeuner tardif

LES POINTS FORTS :

- Cinq nuits dans un même hôtel
- Visite des grandes villes andalouses
- Hôtels 4* - Boissons incluses aux repas
- Ecouteurs individuels durant le circuit

dans un restaurant du centre-ville. Après le repas, temps libre pour effectuer une balade dans les ruelles aux patios colorés, puis retour à l'hôtel. Dîner et nuit à votre hôtel.

Jour 7 : LOJA / ELCHE / BENICASSIM

Après le petit-déjeuner, départ de cette merveilleuse région pour rejoindre Elche, connue pour sa palmeraie unique en Europe. A l'arrivée, déjeuner au restaurant. L'après-midi, un peu de temps libre vous sera accordé afin de découvrir la palmeraie classée au patrimoine mondial de l'Unesco, avec ses 200000 palmiers. Puis reprise de l'autocar et départ en direction de Benicassim. Dîner et **soirée animée.** Nuit.

Jour 8 : BENICASSIM / MARSEILLE

Après le petit-déjeuner, départ en direction de Tarragone, puis Barcelone. Déjeuner libre. Après le repas, passage de la frontière espagnole et retour en France par Perpignan, Narbonne, Montpellier. Arrivée en fin de journée vers vos différentes localités de départ.

FORMALITES : Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité + formalités sanitaires en vigueur sur la période couvrant votre voyage selon les exigences du/des pays visités.

INFORMATIONS : Photocopie de la carte d'identité ou du passeport obligatoire lors de votre inscription. Le document d'identité remis, devra être présenté le jour de la visite de l'Alhambra. Sans cela, l'entrée au site vous sera refusée.

Les entrées et horaires pour la visite de l'Alhambra sont très règlementés et ne nous sont communiqués par le bureau des réservations que quelques jours à l'avance. La visite devra être effectuée en fonction de ces directives et en fonction des entrées qui nous seront accordées. Dans le cas où le groupe ne pourrait pas bénéficier de la totalité de la visite (Alhambra + jardins) un complément de visite sera alors proposé.

Lors de l'excursion facultative à Séville et de l'excursion à Cordoue, les départs s'effectuent relativement tôt. De ce fait, les petits déjeuners pourront être moins conséquents.

A déconseiller aux personnes ayant des difficultés à se déplacer

NOTRE PRIX COMPREND :

- Le transport en autocar de grand tourisme
- L'hébergement en chambre double en hôtels 4****
- La pension complète
- Les boissons au cours des repas
- Les excursions et visites indiquées
- Les soirées indiquées
- La visite guidée de Grenade en ½ journée les jours 2 et 3
- La visite guidée de Cordoue, de Malaga et de Séville
- L'entrée à l'Alhambra à Grenade
- L'entrée à la mosquée de Cordoue, à la cathédrale de Malaga, à la cathédrale et à la Giralda de Séville
- Les audio-guides lors des visites
- L'assistance / rapatriement
- L'assurance annulation (offerte)
- L'assurance « Protection Sanitaire » (offerte)

NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :

- Le supplément chambre individuelle : 220 €
- Les déjeuners de route
- Les pourboires
- Les dépenses personnelles

En partenariat avec

Voyages
SABARDU

es13
L'EXPERT DES LOISIRS
pour les jeunes de + de 55 ans

NOS DESTINATIONS AUTOCAR

CONDITIONS ET FRAIS D'ANNULATION

Applicables par notre partenaire SABARDU TOURISME

Pour la bonne réalisation et organisation de nos voyages, nous sommes dans l'obligation d'engager des frais qui nous obligent à appliquer des pénalités lors des annulations.

Les retenues appliquées se calculent, par personne, de la façon suivante pour tous voyages en autocar comportant au moins une nuit :

30 € de frais fixes non remboursables quel que soit la date d'annulation

25 % du montant du voyage de 30 à 21 jours

50 % du montant du voyage de 20 à 8 jours

75 % du montant du voyage de 7 à 2 jours

90 % du montant du voyage moins de 2 jours avant le départ

100 % du montant du voyage le jour du départ

En cas d'annulation, l'assuré(e) est tenu(e) d'en informer immédiatement nos services soit par courrier soit par email, et, s'il a souscrit l'assurance annulation auprès de nos services, doit nous faire parvenir sous cinq jours un certificat médical avec la nature de la maladie.

Le dossier de demande de remboursement doit être ouvert auprès de l'assurance dans les 5 jours suivant l'annulation. En cas d'annulation d'une personne en chambre double, il lui sera retenu d'office le supplément chambre individuelle pour la personne restante.

ASSURANCE ANNULATION

ASSUREVER assure sous certaines conditions le remboursement des sommes qui vous sont retenues lorsque vous êtes contraints d'annuler votre voyage.

La garantie s'exerce notamment si l'empêchement du départ est occasionné par une maladie grave, accident grave ou le décès de l'assuré, du conjoint, ascendants descendants, de la personne voyageant avec l'assuré(e) sans lien de parenté pour autant qu'elle figure sur le même bulletin d'inscription au voyage.

Le remboursement interviendra déduction faite des frais de dossiers de 30€, d'une franchise minimum de 15€ par personne, de la prime d'assurance, des frais de visa et de toutes autres sommes indiquées dans le tableau des prix sous la rubrique « le prix ne comprend pas ».

De plus, la souscription de l'assurance annulation ne dispense pas du paiement intégral des frais d'annulation. Toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

PRINCIPALES EXCLUSIONS

Le non-respect des formalités de police et de douane.

L'obligation d'ordre professionnel.

Les conséquences de la toxicomanie & l'alcoolisme.

L'état dépressif, les maladies mentales, psychiques ou nerveuses n'entraînant pas d'hospitalisation supérieure à 3 jours.

Les épidémies sauf dérogation contraire stipulée à la garantie, la pollution, les catastrophes naturelles visées par la loi 82600 du 13/07/82.

La guerre civile ou étrangère, les émeutes, les mouvements populaires, les actes de terrorisme, tout effet de radioactivité

Les accidents ou maladies ayant fait l'objet d'une première constatation, d'un traitement, d'une rechute ou d'une hospitalisation entre la date de réservation du voyage et la date de souscription du présent contrat ;

Les annulations résultant d'examens périodiques de contrôle et d'observation.

CESSION DE CONTRAT

Lorsque le voyageur se trouve dans l'obligation d'annuler son voyage, il a la possibilité de céder son inscription à une autre personne remplissant les mêmes conditions et tant que cette inscription n'a produit aucun effet jusqu'à 7 jours du départ. Dans cette hypothèse, aucun frais d'annulation, de modification ne sera retenu. Il faut néanmoins que cette cession intervienne dans un délai où elle soit techniquement réalisable : avant l'émission des billets d'avion ou des billets maritimes par exemple. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels de cession.

ASSURANCE ASSISTANCE ET RAPATRIEMENT

Lorsque vous vous inscrivez sur un séjour, Sabardu Tourisme vous fait bénéficier d'une Assistance / Rapatriement incluse dans le prix du voyage. Vous bénéficierez des services de notre assureur **MUTUAIDE** en cas de maladie et/ou d'accidents graves pendant votre voyage.

Les principales exclusions sont les suivantes :

les maladies et/ou blessures préexistantes diagnostiquées et/ou traitées avant fait l'objet d'une hospitalisation dans les mois précédents la demande ; qu'il s'agisse de la manifestation ou de l'aggravation dudit état,

Les frais engagés par l'Assuré sans l'accord préalable de l'Assisteur ;

Les frais engagés par l'Assuré lors d'un séjour effectué contre avis médical ;

etc.

Le contrat détaillé vous sera adressé par courrier par le voyageur dès que nous aurons remis votre fiche d'inscription et votre (vos) paiement(s) par chèque(s) à notre partenaire Sabardu Tourisme .

ASSURANCE PROTECTION SANITAIRE ASSISTANCE ET ANNULATION

Tous les adhérents de l'ES 13, inscrits sur ce séjour, pourront bénéficier de l'**Assurance Protection Sanitaire Pandémie « assistance et annulation »** de notre assureur MUTUAIDE couvrant les risques suivants liés à une épidémie ou pandémie (dont le Covid 19) :

Annulation du voyage en cas de déclaration de la maladie dans le mois précédant le voyage ou en cas de refus d'embarquement suite à une prise de température

Les garanties d'assistance et de rapatriement sont désormais assurées en cas d'épidémie et de pandémie et incluent les frais hôteliers suite à une mise en quarantaine, les frais médicaux, soutien psychologique suite mise en quarantaine, soutien psychologique suite à rapatriement

Etc.

Le contrat détaillé vous sera adressé par courrier par le voyageur dès que nous aurons remis votre fiche d'inscription et votre (vos) paiement(s) par chèque(s) à notre partenaire Sabardu Tourisme .